

Conservatoire des plantes médicinales

Pays	Sénégal
Bénéficiaire	SANTORUN
Montant total du projet	66 514 €
Montant de la subvention FFEM	33 000 € (50 %)
Partenaires financiers	Santorun (19 514 €), Fougerolles (14 000 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	08 Juillet 2008

Contexte

Au Sénégal, comme dans toute l'Afrique sub-Saharienne, les plantes médicinales constituent la principale source de médicaments des populations. Le coût élevé des médicaments de l'industrie pharmaceutique amène les malades et leurs prescripteurs traditionnels à maintenir et même à revenir vers l'herboristerie et les plantes de cueillette.

La surexploitation des plantes sauvages, associée au recul de la couverture végétale provoqué par la désertification et le changement climatique, entraîne la raréfaction voire la disparition de nombreuses plantes médicinales. Il s'ensuit un appauvrissement de la flore sénégalaise, une menace réelle sur la biodiversité sans oublier une perte des connaissances ancestrales et des pratiques traditionnelles de la médecine.

L'association Santorun s'est associée à la communauté rurale de Diender, située à 50 km de Dakar et qui jouxte l'aire marine protégée de Cayar, pour trouver une solution à ces problèmes.

Objectifs

L'objectif du projet est de créer un conservatoire de plantes médicinales sur le territoire de la communauté de Diender. Les objectifs spécifiques sont de sauvegarder la biodiversité de la flore sénégalaise, particulièrement celle des plantes à usage médical, de produire des plantes et des produits dérivés permettant à la population locale et aux tradipraticiens d'avoir accès aux plantes médicinales pour leurs soins de santé primaire en cultivant les espèces rares ou menacées et en réintroduisant les espèces en voie de disparition ou disparues, de créer une activité économique dans la région et enfin de sensibiliser les jeunes et les populations à respecter leur environnement pour préserver leur futur.

Principales activités

- Un terrain de 4 hectares est acquis, aménagé et équipé en irrigation ;
- 200 espèces de plantes sont cultivées avec au moins 25 exemplaires de chaque espèce, avec mise au point des techniques de culture, notamment en agriculture biologique, et production de graines et de plants pour la vente ;
- Un programme de techniques de transformation des plantes (récolte, séchage, traitement, conditionnement) est mis au point et vulgarisé auprès des herboristes et des populations ;



- Un programme de sensibilisation du public (scolaires, universitaires, touristes) est mis en place par des visites du site.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr